Département Saône et Loire - Canton de la Chapelle de Guinchay

Commune 71520 SAINT PIERRE LE VIEUX

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 DECEMBRE2024

Régulièrement convoqué le 27 novembre 2024, le conseil municipal s'est réuni le 04 décembre 2024 à 20h00, sous la présidence du maire, Michèle DORIN.

Présents: Alain BAMET, Jean Charles CLAUDEL, Julie JUGNET, Antoine BELICARD, Philippe CACCIABUE, Joëlle DAILLY, Vincent JACQUET, Charlène JENLINSKI-TISSIER, Sébastien PRADES, Thierry SERRA.

Absent et excusé :

Mme Julie JUGNET est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion en date du 16 octobre 2024 a été approuvé par le Maire et la secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR:

- Subvention d'équipements aux communes par la Communauté de Communes
- Subvention pour réfection toiture cantine
- Contrats de prévoyance Agents
- Questions diverses

1) Provision pour dépréciation de créances Budget Communal 2024

Ce point est rajouté à l'unanimité à la vue de l'urgence.

Le SGC de Mâcon nous informe que nous n'avons pas prévu de crédits budgétaires sur le compte 681 sur le budget principal 2024. Il convient d'affecter les crédits budgétaires nécessaires au compte 681 « Dotations aux amortissements » pour la somme de 27.11 €.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de procéder à la modification budgétaire du tableau ci-joint.

Un exemplaire de la délibération sera transmis au Service de Gestion Comptable de Mâcon.

2) Subvention d'équipements aux communes par la Communauté de Communes

Le Maire informe l'assemblée municipale que la Communauté de Communes peut attribuer une subvention de 15 000 € pour un projet. Nous décidons de demander cette subvention dans le cadre des travaux de rénovation de la mairie. A cet effet, il nous faut une délibération.

Après l'exposé des faits, le conseil approuve à l'unanimité (11 pour, 0 contre et 0 abstention) le dépôt d'une demande de subvention auprès de la CCSCMB.

3) Subvention pour réfection toiture cantine

Le Maire informe l'assemblée municipale que nous avons subi un dégât des eaux dans le couloir et les toilettes de la cantine à cause de fuites dans la toiture. Quelques tuiles ont été changées dans l'urgence par l'entreprise Charvet qui travaillait sur le village. Nous avons informé l'assurance dommage ouvrage (contrat lié aux travaux actuels de la mairie et de l'école) qui a envoyé un expert. Compte tenu du très mauvais état de la toiture, il est probable qu'aucune assurance n'intervienne.

Un devis a été établi par Vincent Breton pour le remplacement des plaques de plafond. Des artisans couvreurs ont été sollicités pour la rénovation du toit, nous sommes dans l'attente de devis pour nos demandes de subventions (appel à projet du département et DETR). Pour lancer le dossier de subvention, il nous faut délibérer.

Après l'exposé des faits et discussion, le conseil décide à l'unanimité (11 pour, 0 contre et 0 abstention) de rénover rapidement le toit de la cantine.

4) Contrat prévoyance Agents

Le Maire informe l'assemblée municipale que le CST du Centre de Gestion a donné un avis favorable à notre projet de délibération pour la mise en place au 1^{er} janvier 2025 du contrat de prévoyance obligatoire. Nous avons proposé une prise en charge à 100% de la cotisation pour l'ensemble de notre effectif. A cet effet, nous devons prendre une délibération.

Après l'exposé des faits et discussion, le conseil valide à l'unanimité (11 pour, 0 contre et 0 abstention) le projet de délibération et la prise en charge à 100% de la cotisation.

5) Questions diverses

• Bilan du repas du CIAS.

38 convives ont été accueillis à la salle des fêtes. Les retours des participants sont très positifs : excellente qualité du repas servi par Guillaume de Miam et Cie, décoration appréciée, le groupe Trad'en l'Air qui a animé a aussi séduit les convives.

• Prêt.

Le prêt concernant les travaux de la mairie a été versé ce jour.

Marché de Noël

Il a lieu le 14 décembre. L'installation se fera à partir de 10h. Les exposants arriveront à partir de 16h.

• La Pimenterie de St Point

Nous avons été sollicités par l'association « la Pimenterie » pour venir présenter l'association et les activités qu'elle porte. Il leur sera proposé de les rencontrer au début de notre prochain conseil.

• Devis à valider

- ✓ Devis pour l'édition du bulletin pour 1 008€ TTC par Au Studio 71. Le devis est validé.
- ✓ Réfection de la grotte : une réunion est organisée jeudi 5 décembre avec le groupe de bénévoles. Des devis ont été demandés pour permettre de déposer les demandes de subventions et finaliser le dossier auprès de la Fondation du patrimoine en vue d'un appel à dons.
- ✓ Devis de l'entreprise Callier pour la création d'une ouverture dans le mur bordant dans le terrain au-dessus de l'école maternelle pour 1 980€. Le devis est validé.

• Eolien:

Une bonne cinquantaine de personnes est passée prendre des informations au forum organisé à Saint Pierre. Les discussions sont restées calmes. La sécurisation foncière est en cours mais prend beaucoup de temps compte tenu du grand nombre de propriétaires. Des visites de sites seront organisées dans le 1^{er} semestre de 2025, à Valsonne (69) et à Chamole (39). L'information sera transmise à tous pour organiser les déplacements.

• Mérules :

Nous avons été informés que des mérules ont été détectées dans une maison du bourg. Les informations sont transmises à la Préfecture.

• Vœux de la municipalité :

Ils auront lieu le 5 janvier à 11h. Tous les habitants sont invités. La mise en place de la salle est fixée à 10h.

• SIRTOM:

L'état des lieux des zones de collecte a été effectué et le SIRTOM demande que les placettes soient aménagées de façon à ce que les salariés qui doivent tirer les grosses poubelles puissent le faire plus facilement. Après discussion il est décidé de demander un devis à quelques entreprises afin que le travail soit effectué par un professionnel.

• Cimetière:

Il serait nécessaire de trouver une entreprise pour l'exhumation des tombes reprises par la commune suite à l'opération de reprise des concessions en état d'abandon qui est terminée. Aucun professionnel ne peut ni ne souhaite effectuer ces travaux. La commission concernée va

réfléchir à une solution intermédiaire, afin de pouvoir malgré tout mettre en vente les emplacements qui peuvent intéresser certain du fait de leur implantation.

• Tarif des bois de la Place

Une réunion a été organisée entre les habitants du hameau de La Place, les élus et l'ONF afin de se mettre d'accord sur l'exploitation du bois communal situé au-dessus du hameau. La quantité de bois à utiliser est importante et il est convenu que toutes les personnes ayant besoin de bois de chauffage pour leur propre compte devront s'adresser à l'ONF qui leur indiquera précisément quels bois couper. Les conditions sont :

- résider sur le village de Saint Pierre
- utilisation du bois récolté pour le chauffage de son habitation personnelle sur le village. En aucun cas, ce bois devra faire l'objet d'un commerce.
- la quantité autorisée sera au maximum de 30 stères.

Nous avons déjà des demandes d'achat. Après discussion et suite à l'avis de Mr Eggenspieler de l'ONF, le tarif est fixé à 5€ la stère. Une communication sera faite dans le bulletin municipal afin d'informer tous les sampiarris de la possibilité d'obtenir une petite coupe.

• Syndicat des Eaux de la Haute Grosne

L'AG a eu lieu dernièrement. Il n'y a pas de travaux prévus sur la commune. Dans les années à venir, la réfection des châteaux d'eau sera à envisager. Quelques chiffres : 5 277 habitants, 2857 abonnés, 590 000 m3 importé dont 310 000 m3 seulement sont vendus. Les fuites représentent 38% de l'eau soit 2.3m3/j/km. Il y a 262 kms de réseaux. Le tarif de l'eau est de 2.21€ le m3 sur le syndicat et de de 2.87€ en moyenne dans le 71.

• Le calendrier associatif 2025

La rencontre avec les associations a été faite le 27 novembre. Le calendrier sera joint au bulletin municipal.

• L'alambic

Nous devons rapatrier l'alambic qui se trouve à la ferronnerie Desroches de Sivignon. Nous verrons pour la suite à donner.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Prochaine date de conseil : 22 janvier 2024 à 20h

La Secrétaire de séance,

Julie JUGNET

Le Maire, Michèle DORIN